

# Méthodologie et traitement des données de mission

Vertical Horizontal — Olivier Thiery

Document de référence — avril 2026

**A publier sur le site : [vertical-horizontal.fr](https://vertical-horizontal.fr)**

Cette page décrit les principes selon lesquels Vertical Horizontal / Olivier THIERY traite les données collectées, produites et manipulées dans le cadre de ses missions d'études, de conseil, d'accompagnement et de formation. Elle complète les mentions légales du site et s'adresse aux clients, partenaires et personnes rencontrées lors des travaux, souhaitant disposer d'une information claire sur mes pratiques en matière de gestion et de traitement de données.

Ces principes s'appliquent à toutes les missions, publiques ou privées, et quelle qu'en soit la durée. Ils découlent du Règlement général sur la protection des données (RGPD, règlement UE 2016/679), de la loi Informatique et Libertés, et de choix méthodologiques propres qui vont au-delà des obligations strictement légales.

## Architecture de souveraineté des données

Les données collectées ou produites dans le cadre des missions sont traitées selon un principe de séparation stricte entre trois niveaux de sensibilité.

- 1) Les **données nominatives confidentielles** — enregistrements d'entretiens, transcriptions brutes d'entretiens et de réunions, documents clients non-anonymisés, coordonnées des personnes enquêtées — sont **stockées exclusivement sur un poste de travail local chiffré intégralement** (chiffrement système FileVault, disques de sauvegarde chiffrés APFS). Ces données ne transitent **jamais** par des services de stockage en ligne, y compris lorsque ces services sont hébergés en Europe.
- 2) Les **données professionnelles non sensibles** — documents de travail méthodologiques, productions intermédiaires (notes, rapports, comptes-rendus), correspondance générale — peuvent être synchronisées avec un service de stockage hébergé en Suisse par un opérateur indépendant, hors champ d'application des législations extraterritoriales américaines.
- 3) Les **données à destination d'outils tiers d'analyse, mise en forme, rédaction** ne sont **jamais** transmises sous forme nominative. Elles font l'objet d'une **pseudonymisation** préalable, décrite ci-après.

Cette architecture en trois niveaux répond à une **exigence de proportionnalité** : chaque type de donnée est traité avec un **niveau de protection ajusté à sa sensibilité réelle, sans surdimensionnement inutile ni prise de risque injustifiée.**

## Pseudonymisation des entretiens et documents sensibles

Les entretiens menés dans le cadre des missions d'étude, lorsqu'ils sont enregistrés, sont transcrits localement à partir des enregistrements audio, **sans recours à des services de transcription en ligne**. Les transcriptions sont ensuite **pseudonymisées** : les noms des personnes, des entreprises, des organisations et des lieux précis sont remplacés par des identifiants codés, consignés dans une **table de correspondance chiffrée et stockée séparément** du corpus.

Cette pseudonymisation est **systématique avant toute indexation**, toute analyse outillée, et toute citation dans les livrables. Les données pseudonymisées restent, au sens du RGPD, des données personnelles : elles sont traitées comme telles en matière de conservation, de sécurité et de droits des personnes.

Vertical Horizontal/Olivier THIERY ne **prétend pas à une anonymisation au sens strict**, qui supposerait l'irréversibilité totale de l'identification. Dans le cadre d'enquêtes ethnographiques où le contexte reste nécessairement présent, seule la pseudonymisation est techniquement atteignable sans détruire la substance du matériau. Ce choix est assumé et documenté auprès des personnes enquêtées.

## Consentement et droits des personnes enquêtées

Chaque entretien fait l'objet d'un **consentement éclairé**, recueilli préalablement à l'enregistrement éventuel ou à la prise de notes. Les personnes enquêtées sont informées de la finalité de la mission, du caractère pseudonymisé des restitutions, des destinataires des livrables, de la durée de conservation des données, et de leurs droits au titre du RGPD : droit d'accès, de rectification, d'effacement, de retrait du consentement à tout moment.

**Aucune donnée collectée pour une mission ne peut être réutilisée pour une autre mission sans accord explicite des personnes concernées. Aucune donnée issue d'un client ou d'une mission ne peut être transmise à un autre client, ni figurer dans des livrables destinés à un tiers non explicitement autorisé.**

Les demandes relatives à l'exercice de ces droits peuvent être adressées à Vertical Horizontal / Olivier THIERY par courriel à l'adresse figurant sur les mentions légales. Elles sont traitées dans les délais légaux. En cas de litige non résolu, les personnes concernées peuvent saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL, [cnil.fr](http://cnil.fr)).

## Usage encadré des outils d'intelligence artificielle

Vertical Horizontal / Olivier THIERY peut avoir recours à des outils d'intelligence artificielle générative dans ses travaux d'exploration, d'analyse, de rédaction et de production documentaire. Cet usage est encadré par trois règles intangibles.

- 1) Premièrement, **aucune donnée nominative confidentielle n'est soumise à un outil d'intelligence artificielle**, qu'il soit hébergé localement ou à distance. Seules les données préalablement pseudonymisées peuvent l'être, lorsque la nature du traitement le justifie.
- 2) Deuxièmement, **les comptes utilisés sont systématiquement configurés en désactivation explicite de l'entraînement des modèles** (option opt-out), lorsque cette option est disponible. Les fournisseurs qui ne l'offrent pas sur leurs plans professionnels sont écartés.
- 3) Troisièmement, **certains outils d'intelligence artificielle sont exclus par principe** lorsque leurs conditions générales, leur juridiction d'hébergement ou leurs pratiques connues de traitement des données ne sont pas compatibles avec les exigences ci-dessus. Cette liste d'exclusion est revue régulièrement et adaptée à l'évolution des offres.

Les outils d'analyse utilisés en local (transcription, indexation, recherche dans des corpus pseudonymisés) ne transmettent aucune donnée à l'extérieur du poste de travail.

À titre illustratif, Vertical Horizontal/Olivier THIERY ne soumet jamais à un outil d'intelligence artificielle, dans leur forme brute ou identifiable :

- les transcriptions d'entretiens contenant les noms, coordonnées ou éléments d'identification directe des personnes enquêtées ;
- les documents internes transmis par un commanditaire dans le cadre d'une mission et ayant fait l'objet d'une demande explicite de non-diffusion ; plus généralement, Vertical Horizontal / Olivier THIERY **se conforme scrupuleusement aux dispositions contractuelles spécifiques prévues pour chaque mission, notamment aux clauses de confidentialité des CCAP dans les marchés publics, qui prévalent sur toute règle générique et peuvent imposer des restrictions plus strictes ;**
- les documents transmis par un commanditaire dans le cadre d'une mission, en l'absence d'autorisation explicite de diffusion ou d'usage outillé ; ces documents sont traités par défaut avec le même régime de confidentialité que ceux explicitement désignés comme tels, en cohérence avec les clauses de confidentialité générales usuellement présentes dans les CCAP des marchés publics et avec le principe de bonne foi contractuelle

Ces documents sont soit traités strictement en local, éventuellement avec une IA locale, soit font l'objet d'une **pseudonymisation préalable rigoureuse lorsque le traitement outillé présente un intérêt réel**.

Les pratiques de traitement décrites s'appliquent selon un principe de proportionnalité au risque, conforme à l'esprit du RGPD et aux recommandations CNIL en matière de pseudonymisation à des fins de recherche. Ce principe distingue plusieurs niveaux de traitement.

- 1) Les **entretiens avec des personnes identifiées s'exprimant sur des sujets sensibles** — positions personnelles non publiques, données de santé, situations administratives individuelles, éléments couverts par un engagement spécifique d'anonymat pris auprès de la personne — font l'objet d'une pseudonymisation rigoureuse systématique avant tout traitement outillé, ou d'un traitement strictement local lorsque la pseudonymisation ne peut pas suffire.
- 2) Les **entretiens professionnels informatifs** avec des agents publics ou privés identifiés s'exprimant dans l'exercice ordinaire de leur fonction, sur des sujets techniques ou institutionnels sans caractère sensible, font l'objet d'une pseudonymisation légère (substitution des identifiants directs de personnes et de structures nominatives précises) avant traitement analytique outillé.
- 3) Les **notes d'entretien déjà retraitées sous forme analytique** par Vertical Horizontal — synthèses, agrégations, productions intellectuelles qui ne contiennent plus de verbatim identifiants — peuvent faire l'objet d'un traitement outillé sans transformation supplémentaire.

Les **documents publics, rapports déjà diffusés, articles scientifiques, comptes rendus de séminaires publics** relèvent de l'usage ordinaire des outils d'analyse sans précaution particulière.

Cette typologie opérationnelle protège la vie privée et la confidentialité là où le risque est réel, **sans introduire de formalisme disproportionné** là où il ne l'est pas.

## Durée de conservation bornée

Les données collectées ou produites dans le cadre d'une mission sont conservées pour une durée bornée, définie contractuellement ou méthodologiquement à l'ouverture de la mission. À l'échéance, les données sont soit détruites de manière sécurisée, soit agrégées sous une forme qui les sort définitivement du périmètre des données personnelles au sens du RGPD.

Par défaut, les durées retenues sont les suivantes. Les **enregistrements audio bruts** sont détruits après transcription et vérification, sauf exigence contractuelle contraire. Les **transcriptions pseudonymisées** sont conservées pour la durée de la mission augmentée d'une période permettant l'exercice d'un éventuel droit de réponse des personnes enquêtées ou du client. Les **tables de correspondance** permettant la ré-identification sont détruites

prioritairement à l'échéance. Les **livrables finalisés** sont conservés selon les règles archivistiques applicables à l'activité de conseil indépendant.

## Confidentialité des engagements clients

**Vertical Horizontal/OLIVIER THIERY s'engage à ne divulguer ni le contenu, ni les livrables, ni les échanges préparatoires d'une mission à un tiers non explicitement autorisé par le client. Cet engagement survit à la clôture de la mission.**

Les missions de Vertical Horizontal/Olivier THIERY s'exercent parfois dans le cadre de marchés publics, par nature publics, et font l'objet de rapports dans certains cas diffusés par les commanditaires. À ce titre, la mention des commanditaires et de l'objet général des missions, dans le cadre du credentialing professionnel, relève d'une information déjà publique. En revanche, que les travaux soient ou non rendus publics par le commanditaire, les données recueillies auprès des personnes enquêtées, et les échanges préparatoires avec les commanditaires restent strictement confidentiels et ne sont ni cités, ni commentés, ni réutilisés hors du cadre contractuel initial.

**Pour les missions privées, le même principe s'applique : la mention du commanditaire et de l'objet général de la mission est possible**, sauf demande explicite de confidentialité du client.

**Les outils d'analyse, scripts et méthodes développés pour un client ne sont pas réemployés tels quels pour un autre sans réflexion préalable sur les conflits d'intérêts potentiels.**

En matière de secret professionnel, lorsqu'une mission confiée à Vertical Horizontal/Olivier THIERY des données susceptibles d'en relever, aucune délégation à un outil tiers n'est effectuée, même pseudonymisée, sans accord écrit préalable du client sur l'architecture de traitement retenue.

## Évolution de ces principes

Ces principes sont évolutifs. **Ils sont revus au moins une fois par an, et chaque fois qu'un changement significatif intervient dans les outils utilisés, les législations applicables ou les pratiques méthodologiques de Vertical Horizontal.** Toute évolution substantielle est documentée et datée.

*Dernière mise à jour : avril 2026 (v4).*

Pour toute question relative à ces principes, ou pour obtenir des précisions sur le traitement d'une mission spécifique, vous pouvez contacter Vertical Horizontal par les coordonnées figurant sur les mentions légales.